129 – 23

FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

SCHEDULE / TABLEAU No. 1. {POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. / POPULATION—NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.}

CINQUIÈM… DU CA…

Province Ontario — District No. 129 — S. District No. 17 — {Enumeration District / District du recenseur} No. 1 {in / dans} Henden Township {(City, town, village, township or parish.) (Cité, ville, village, canton ou paroisse.)}

Page 4

Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par Thos Flynn — {Enumerator. / Recenseur.}

| Lines. / Lignes. | Numbered in the order of visitation. Dwelling Houses. / Numérotés dans l'ordre des visites. Maisons. | Family, household or institution. / Famille, ménage ou institution. | Name of each person in family, household or institution. / Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution. | Place of habitation. (Township or parish, city, town or village. Range or concession and lot or cadastral number (if in township or parish. Street and house number (if in city, town or village. Or other description.) / Lieu de domicile. (Canton ou paroisse, cité, ville ou village. Rang ou subdivision et lot ou No de cadastre (pour le canton ou la paroisse. Rue et No de la maison pour la cité, la ville ou le village. Ou autres détails.) | Sex. / Sexe. | Relationship to head of family or household. / Parenté avec le chef de la famille ou du ménage. | Whether married, widowed, divorced or legally separated. / Célibataire, marié, veuf, divorcé ou légalement séparé. | Month of birth. / Mois de naissance. | Year of birth. / Année de naissance. | Age at last birthday. / Age au dernier anniversaire. | Country or place of birth. (If in Canada specify province or territory.) / Pays ou lieu de naissance. (Si le lieu de naissance est le Canada, spécifier la province ou le territoire.) | Year of immigration if an immigrant. / Pour les immigrés, année d'immigration au Canada. | Year of naturalization, if formerly an alien. / Pour les étrangers, année de naturalisation. | Racial or tribal origin. / Origine selon la race ou la tribu. | Nationality. / Nationalité. | Religion. / Religion. | Chief occupation or trade. / Emploi principal ou métier. | Employment other than at chief occupation or trade, if any. / Emploi supplémentaire en dehors de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a. | Employer. / Patron. | Employé. / Employé. | Working on own account (see instructions.) / Travaillant à son compte (voir instructions.) | State where person is employed, as mine, factory, shop, office, store, farm, etc. / Mentionner où la personne est employée, comme mine, usine, boutique, bureau, magasin, ferme, etc. | Weeks employed in 1910 at chief occupation or trade. / Nombre de semaines employé en 1910 à l'emploi principal ou au métier. | Weeks employed in 1910 at other than chief occupation or trade, if any. / Nombre de semaines données en 1910 à d'autres travaux qu'à l'emploi principal ou au métier. | Hours of working time per week at chief occupation. / Heures de travail par semaine à l'emploi principal. | Hours of working time per week at other occupation. / Heures de travail par semaine à d'autre emploi. | Total earnings in 1910 from chief occupation or trade. / Gain total en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier. | Total earnings in 1910 from other than chief occupation or trade, if any. / Gain total en 1910 provenant de l'emploi supplémentaire, en dehors de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a. | Date of sanitary PC hour when employed by the hour—Canada / Taux de salaire par heure lorsque employé à l'heure—Canada. | Upon life. / Sur la vie. | Against accidents or sickness. / Sur les accidents ou la santé. | Cost of insurance for current year. / Coût de l'assurance pour l'année courante. | Months at school in 1910. / Nombre de mois à l'école en 1910. | Can read. / Sait lire. | Can write. / Sait écrire. | Language commonly spoken. / Langue communément parlée. | Cost of education in 1910 for persons over 5 years of age at Colleges, Convents or Universities. / Coût de l'instruction en 1910 pour les personnes ayant plus de 5 ans, aux Collèges, au couvent ou aux Universités. | Blind. / Infirmes auquel l'in… | Specify age … |
|---|---|---